

LE NOUVEAU PARCOURS DE FORMATION AXÉE SUR L'EMPLOI AU SECONDAIRE : COMPÉTENCES ET EXIGENCES LIÉES À LA SST POUR LES JEUNES INTÉGRANT LE MARCHÉ DU TRAVAIL DANS DES EMPLOIS SEMI-SPÉCIALISÉS

Marie Laberge^a, M.Sc.
Nicole Vézina,^b Ph.D. Elise Ledoux ^c, Ph.D.

^a Ergonome doctorante, boursière FRSQ, UQAM, CINBIOSE, ISS, RRSSTQ,
^b Professeure au département de Kinanthropologie, UQAM, CINBIOSE, ISS, RRSSTQ
^c Chercheuse, service de la recherche, IRSST, RRSSTQ

Un nouveau parcours de formation axée sur l'emploi est en cours d'implantation au Québec. Ce parcours découle de la réforme de l'éducation et il s'adresse à des jeunes qui éprouvent certaines difficultés d'apprentissage ou d'adaptation. Essentiellement, en s'adaptant à leurs aptitudes et leurs besoins, le parcours souhaite les aider à réussir aux plans de l'instruction, de la socialisation et de la qualification. Les jeunes y sont invités à choisir et expérimenter un métier semi-spécialisé. La formule pédagogique privilégiée est basée sur l'alternance travail-études et sur le parrainage en entreprise. Le parcours en est à sa première année de mise en œuvre et les documents qui définissent les métiers, les objectifs d'apprentissage et les compétences à acquérir sont en cours de validation. La communication présentera sommairement le parcours ainsi que les métiers visés. Une analyse du contenu des métiers semi-spécialisés proposés dans le répertoire du ministère de l'Éducation des Loisirs et du Sport (MELS) a été effectuée. La discussion permettra de faire un parallèle entre les métiers, les compétences attendues, les tâches suggérées et les connaissances actuelles sur la santé et la sécurité des jeunes travailleurs.

Introduction

La réforme de l'éducation actuellement en implantation au Québec découle d'un consensus sur l'importance de mieux adapter l'école au 21^e siècle. Le nouveau programme de formation de l'école québécoise vise la réussite pour tous, en tenant compte des réalités changeantes du nouveau millénaire, telles le développement des communications et des technologies, les grands enjeux démographiques et la mutation du monde du travail. Dans cette optique, on souhaite donner des chances égales à tous les jeunes de développer leur plein potentiel et de réussir leur vie personnelle et professionnelle, y compris à ceux qui pourraient éprouver certaines difficultés d'apprentissage ou d'adaptation. Les troubles d'apprentissage touchent entre 10 et 15% de la population au Québec et on estime qu'environ 35% des jeunes qui éprouvent de telles difficultés ne terminent pas leur secondaire (AQETA, 2008). L'orientation fondamentale de la politique de l'adaptation scolaire québécoise est de permettre à ces élèves de réussir aux plans de l'instruction, de la socialisation et de la qualification (MELS, 1999).

La réforme a mené à une diversification des cheminements de formation au niveau secondaire pour permettre au plus grand nombre d'élèves d'apprendre selon des modalités qui correspondent à leurs intérêts, leurs aptitudes et leurs besoins. Une des nouvelles voies de formation permet à des jeunes qui accusent un certain retard dans leur apprentissage d'expérimenter le marché du travail et d'apprendre un métier semi-spécialisé auprès d'un tuteur parrain en entreprise. Ce parcours de formation axée sur l'emploi (PFAE) est fondé sur l'alternance travail-études et permet aux jeunes d'être actifs dans leur apprentissage. Toutefois, la mise en place de cette formation pose quelques questions nouvelles. Avec le nouveau programme, les indicateurs de réussite, par le biais des processus d'évaluation, ont été revus de manière à s'adapter à la réalité des jeunes en difficulté (MELS, 2005). Cependant, certains indicateurs d'intégration liés au monde de travail n'ont pas nécessairement suivi le pas. En effet, la CSST déplore environ 24 000 lésions professionnelles par an et un décès relié au travail par mois chez les jeunes (15-24

ans), un taux de fréquence de plus de 1,5 fois celui des plus âgés (Hébert et al., 2003). Les plus jeunes n'étant plus aux études sont les plus touchés (Gervais et al., 2006). Les emplois manuels sont les plus risqués (CSST, 2004; Gervais et al., 2006), entre autres ceux visés par la nouvelle formation.

Cette communication vise à présenter le nouveau PFAE, à décrire les métiers visés et à faire le point sur quelques enjeux de SST que pose sa mise en œuvre. Il s'agit d'abord et avant tout d'une réflexion sur des préoccupations que partagent les enseignants et les préventeurs, essentiellement pour favoriser la réussite des élèves et l'intégration sécuritaire et compétente en emploi.

Méthodologie

Tout d'abord, pour comprendre le contexte de la réforme de l'éducation et la mise en place du nouveau parcours de formation axée sur l'emploi, nous avons consulté les documents suivants : « Une école adaptée à tous ses élèves; politique de l'adaptation scolaire » (1999), « Le Renouveau pédagogique, ce qui définit le changement » (2005) et le « Programme de formation de l'école québécoise, enseignement secondaire, 2^e cycle » (2007). Nous avons également consulté des documents en cours de validation au MELS, qui sont liés au nouveau parcours de formation axée sur l'emploi; il s'agit de chapitres qui s'ajouteront éventuellement au « Programme de formation de l'école québécoise, enseignement secondaire, 2^e cycle ». Ces derniers documents définissent le parcours, notamment la clientèle cible, les exigences de la formation, les objectifs, les compétences visées, les domaines de formation et les disciplines touchées ainsi que l'organisation des stages.

À partir du répertoire des métiers semi-spécialisés offerts aux jeunes, une analyse de contenu a aussi été effectuée, afin de dénombrer et de catégoriser différentes variables pour les métiers touchés par le parcours. On y trouve entre autres les compétences attendues, leur niveau de complexité (1 ou 2) ainsi que les tâches exigées. L'analyse a suivi une démarche en trois étapes, soit le *codage* pour organiser les données, la *classification* permettant de regrouper des catégories selon des caractéristiques communes et l'*interprétation*, soit une analyse globale pour identifier les tendances et les catégories émergentes. Les classes de variables retenues sont les suivantes 1) secteurs d'activité des métiers ciblés, 2) appellations de métier, 3) dominance sexuelle des métiers, 4) niveaux de complexité des compétences, 5) types de

tâches exigées. Il a ainsi été possible de documenter la variabilité et la complexité des tâches liées à ces métiers, ainsi que la présence potentielle de certains risques pour la SST.

Résultats

Description du parcours de formation axée sur l'emploi (PFAE)

Le PFAE est offert aux jeunes de 15 ans et plus n'ayant pas atteint toutes les qualifications nécessaires pour entreprendre normalement leur deuxième cycle du secondaire. Ce parcours se décline en deux choix de formation, dont un est destiné à des jeunes qui éprouvent un retard d'apprentissage relativement léger; il s'agit de la formation pour un métier semi-spécialisé (FMS). Cette formation nous intéresse puisqu'on y retrouve des jeunes avec des profils de difficulté légère, éventuellement considérés comme ne présentant pas de contraintes sévères à l'emploi par Emploi-Québec, donc de futurs travailleurs actifs dans ces métiers que l'on dit faiblement qualifiés. La FMS se déroule sur une seule année. Le programme s'appuie d'abord sur une démarche d'orientation professionnelle, personnelle à chaque jeune et ensuite, d'intégration dans le métier semi-spécialisé ciblé. La formule privilégiée consiste à alterner les activités académiques et le travail en entreprise sur toute l'année scolaire : trois jours de classe et deux jours de stage à chaque semaine. L'évaluation des compétences de travail est effectuée conjointement par l'enseignant et un travailleur expérimenté désigné duquel le jeune apprend les rudiments du métier. Contrairement aux étudiants souvent embauchés pour effectuer ces mêmes emplois, les gradués de la FMS sont une main-d'œuvre de vocation. Comme plusieurs de ces métiers ont du mal à attirer et retenir la main-d'œuvre, il s'agit donc d'une banque intéressante pour les employeurs.

Analyse des métiers semi-spécialisés

Il y a 66 métiers semi-spécialisés offerts aux jeunes en FMS qui couvrent 16 secteurs d'activités différents. La grande majorité des métiers se retrouvent dans trois principaux secteurs, soit 1) *administration, commerce et informatique* (11 métiers); 2) *agriculture et pêche* (11 métiers) et 3) *alimentation et tourisme* (19 métiers). Plusieurs des métiers semi-spécialisés offerts dans le PFAE sont des métiers de soutien à des corps de métier similaires, mais de qualification supérieure. Ainsi, 80% des métiers sont désignés par l'une des quatre appellations suivantes : aide (14 métiers), commis (13 métiers), manœuvre (11 métiers) et

préposé (15 métiers). Il est difficile de déterminer réellement la proportion de jeunes hommes et femmes qui choisiront éventuellement chacun de ces métiers. Cependant, à la lecture des titres de métiers, on peut tout de suite imaginer certains métiers qui attireront davantage les garçons et les filles. Ainsi, la majorité des métiers vise des intérêts plutôt masculins (35 métiers), alors que peu de métiers s'adressent surtout aux filles (8 métiers).

Il y a au total 420 compétences décrites dans le répertoire des 66 métiers, donc en moyenne six compétences à acquérir par métier. Un niveau de complexité a été attribué par le MELS à chacune des compétences décrites, soit 1 ou 2. La définition offerte précise qu'une compétence de niveau 2 demande à l'élève de mettre en relation davantage de ressources qu'une compétence de niveau 1. La majorité des

compétences sont de niveau 2 (68% des différentes compétences décrites) et tous les métiers exigent d'acquérir certaines compétences de niveau 2.

On constate rapidement que les tâches exigées dans les métiers sont plutôt variées. En effet, il a été possible de dénombrer 18 catégories de tâches ou d'exigences très diversifiées (tableau 1). En revanche, certaines catégories de tâches se retrouvent dans presque tous les métiers semi-spécialisés. Ainsi, on apprend que tous les métiers exigent, dans des proportions variables, de manipuler des produits chimiques ou biologiques (principalement des produits nettoyants). De même 95% des métiers exigent, en proportion variable, de transporter, soulever ou déplacer des produits, du matériel, de l'équipement ou de la marchandise.

Tableau 1 : Types de tâches exigées dans les métiers semi-spécialisés

-
1. Manipulation de produits chimiques, biologiques, désinfectants, solutions, poussières de bois
 2. Manutention : transporter, transférer, soulever marchandise / produits / équipements
 3. Nettoyage, propreté, rangement, ménage
 4. Transmission et échange d'information
 5. Inspection, contrôle qualité
 6. Opérations mathématiques : classer, ordonner, compter, inventorier, dénombrer, facturer, étiqueter, peser
 7. Maîtrise de la langue : lire, écrire, comprendre, expliquer, remplir des formulaires, consulter Internet
 8. Service à la clientèle
 9. Emballage marchandise / produits
 10. Entretien, réparations, ajustements
 11. Présentation de la marchandise ou des produits, étalage
 12. Fabrication, assemblage
 13. Surveillance des lieux / des personnes / des situations à risque
 14. Opérer de la machinerie
 15. Soins (plantes, animaux, personnes)
 16. Aménagement, terrassement, déneigement, entretien paysager divers
 17. Préparation alimentaire
 18. Conduite d'un véhicule
-

Discussion

À la lecture des résultats présentés, il apparaît intéressant de faire certains liens avec des indicateurs de SST connus. Entre autres, Godin et al. (à paraître) ont fait ressortir qu'une faible qualification augmente le risque de lésion professionnelle et ce, particulièrement chez les jeunes travailleurs. Le PFAE constitue au Québec, avec la réforme de l'éducation, le plus faible niveau menant à une qualification pour le travail. Cependant, un avantage associé au parcours est qu'il permet d'accompagner des jeunes à risque de décrochage scolaire dans une démarche encadrée d'insertion vers le marché du travail, donc de leur donner des outils pour qu'ils puissent devenir des travailleurs accomplis et utiles. Il s'agit donc d'un

moment privilégié pour accélérer l'apprentissage des notions utiles à leur vie professionnelle future, comme des connaissances leur permettant de protéger leur santé et leur sécurité.

On sait aussi que le taux de fréquence d'accidents de travail des très jeunes travailleurs québécois (15-19 ans) qui ne sont plus aux études, est encore plus élevé que celui des autres jeunes. Gervais et al. (2006) a associé ce constat au fait qu'ils occupent davantage des emplois manuels et qu'ils sont plus exposés aux contraintes physiques du travail. En outre, selon la CSST, le métier de manutentionnaire arrive au premier rang des lésions professionnelles chez les jeunes travailleurs, autant pour les hommes que pour les

femmes (Hébert, 2003). L'analyse des tâches exigées aux jeunes qui empruntent le PFAE révèle que plusieurs tâches demandent de manutentionner des objets. Cependant, contrairement à ce qu'on aurait pu penser, le travail de ces jeunes n'est pas que manuel. On note une proportion importante de métiers et de compétences qui demandent de lire, compter, inspecter, transmettre de l'information ou servir de la clientèle. Le fait de pouvoir varier ses tâches est un facteur pour diminuer les risques de troubles musculo-squelettiques. La définition des métiers permet et encourage cette variété; reste à voir si dans les faits, l'organisation du travail dans les entreprises où les jeunes apprennent leur métier permet à ce point de varier les tâches pour en réduire la pénibilité.

Il est connu que les jeunes travailleurs ont un taux de fréquence de lésions professionnelles supérieur aux travailleurs plus âgés. Plus spécifiquement, ce sont dans les secteurs d'activité *commerce* (boucheries, magasins à rayon, épicerie), *restauration* et *industries des aliments/boissons* que l'on retrouve le plus de jeunes accidentés (CSST, 2004). Les métiers semi-spécialisés proposés par le MELIS sont justement dans ces secteurs. Il s'agit de secteurs qui intéressent les jeunes mais aussi, qui s'intéressent aux jeunes; ce sont des secteurs en pénurie de main-d'œuvre ou des secteurs qui considèrent la jeunesse comme une image de marque.

Dans la littérature scientifique sur les jeunes et la SST, on relève souvent que les jeunes hommes sont plus à risque de se blesser que les jeunes femmes (Ledoux et Laberge, 2006). Cependant, les différences observées seraient surtout associées au fait que les hommes et les femmes n'occupent pas les mêmes types d'emploi ou ne font pas face aux mêmes conditions de travail (Layne et al., 1994, Kraus et al., 1997, Frone, 1998, Lindqvist et al., 1999, Evensen et al., 2000, Breslin & Smith, 2003). En effet, pour des tâches similaires dans une même catégorie d'emploi (secteur restauration rapide), Mayhew et Quinlan (2002) ont noté que les jeunes hommes présentaient le même risque d'accident que les jeunes femmes. Il sera éventuellement intéressant d'observer la division sexuelle du travail dans les métiers semi-spécialisés, mais surtout d'analyser comment elle se traduit par des métiers ou des conditions de travail différentes, menant éventuellement à des risques différents.

Enfin, l'analyse des tâches exigées a permis de mettre en lumière certains risques qu'on n'aurait pas nécessairement soupçonnés pour ces métiers. En

autres, les risques chimiques ou biologiques semblent présents dans pratiquement tous ces métiers. Certains chercheurs ont déjà remarqué que les jeunes travailleurs pourraient en effet être plus à risque pour ces facteurs par le fait qu'ils sont souvent affectés à des tâches qui exigent de manipuler des pesticides ou des désinfectants (Brevard et al., 2003; Calvert et al., 2003). Par ailleurs, l'ESS-98 nous révèle que, parmi les travailleurs qui sont en contact avec le public, le tiers disent vivre des situations de tension avec le public (Arcand et al., 2001). L'enquête a établi une association entre le fait d'avoir vécu des situations de tension avec le public et la perception que les travailleurs ont de leur santé mentale. L'enquête montre aussi des associations entre l'indice de détresse psychologique et diverses situations de travail en lien avec le contact du public, comme l'intimidation, le harcèlement sexuel et la violence physique ou verbale. L'importance du service à la clientèle dans les métiers semi-spécialisés ciblés nous questionne à cet égard. Dans une perspective globale de prévention, il semble donc important de ne pas laisser de côté certains risques en apparence moins menaçants.

Conclusion

Les analyses effectuées se sont basées sur un répertoire de métiers qui propose une liste de tâches prescrites. Les ergonomes savent à quel point l'activité réelle diffère de ces prescriptions. Par exemple, il est pratiquement impossible à la lecture des définitions de métier de déduire si le travail sera principalement effectué debout ou assis. Pour pousser plus loin l'analyse des exigences et des conditions de travail dans ces métiers, il serait maintenant intéressant d'aller jeter un coup d'œil au travail qu'on demande réellement à ces jeunes. Si l'analyse des tâches prescrites semble faire ressortir que ces métiers présentent sans doute des risques et qu'ils sont plus complexes qu'ils en ont l'air, il est à supposer que l'analyse du travail réel pourrait nous en révéler encore plus à ce sujet.

Finalement, même si à première vue, les métiers visés paraissent assez simples, l'analyse des compétences et des tâches attendues pour ces métiers permet d'entrevoir qu'ils exigent sans doute la mobilisation de ressources et de stratégies beaucoup plus complexes que ce que l'on peut imaginer. Bien que ces métiers puissent paraître peu risqués, on constate rapidement qu'il n'en est rien. Ces premières analyses permettent de conclure qu'il est important d'accorder une place aux questions de SST dans la formation et

l'apprentissage du métier si l'on veut réellement mener ces jeunes à la réussite, c'est-à-dire à l'insertion compétente, sécuritaire et durable en emploi. Actuellement, un projet qui propose d'intégrer la dimension de la prévention à la SST à cette formation est en cours d'élaboration. Il devient nécessaire de mieux connaître les exigences et tâches réelles effectuées par ces jeunes pour cibler des priorités et évaluer les besoins de formation.

Références

- Arcand, R., Labrèche, F., Stock, S., Messing, K., Tissot, F. (2001). Travail et santé. *Enquête sociale et de santé 1998, 2^e édition*. Montréal: Institut de la statistique du Québec, pp. 525-570.
- Association québécoise des troubles d'apprentissage (AQETA). www.aqeta.qc.ca.
- Breslin, C., Koehoorn, M., Smith, P., & Manno, M. 2003. «Age related differences in work injuries and permanent impairment: a comparison of workers' compensation claims among adolescents, young adults, and adults». *Occupational and Environmental Medicine*, 60(9): E10.
- Brevard, T. A., Calvert, G. M., Blondell, J. M., Mehler, L. N. 2003. «Acute occupational disinfectant-related illness among youth, 1993-1998». *Environmental Health Perspectives*, 111(13): 1654-1659.
- Calvert, G. M., Mehler, L. N., Rosales, R., Baum, L., Thomsen, C., Male, D., Shafey, O., Das, R., Lackovic, M., Arvizu, E. 2003. «Acute pesticide-related illnesses among working youths, 1988-1999». *American Journal of Public Health*, 93(4): 605-610.
- CSST. 2004. *Portrait des jeunes 2003 (24 ans et moins)*. Compilation spéciale à diffusion restreinte, 16 pages.
- Evensen, C. T., Schulman, M. D., Runyan, C. W., Zakocs, R. C., Dunn, K. A. 2000. «The downside of adolescent employment: hazards and injuries among working teens in North Carolina». *Journal of Adolescence*, 23(5): 545-560.
- Frone, M. R. 1998. «Predictors of work injuries among employed adolescents». *Journal of Applied Psychology*, 83(4) : 565-576.
- Gervais, M., Massicotte, P., Champoux, D. 2006. *Conditions de travail, de santé et de sécurité des travailleurs du Québec*. Études et recherches / Rapport R-449, Montréal, IRSST, 140 page.
- Godin, J.-F., Laplante, B., Ledoux, É., Tsala Dimbuene, Z., Vultur, M. (à paraître). *La mobilité d'emploi : un risque de lésions professionnelle chez les jeunes de 16 à 24 ans*. Montréal : Rapport de recherche IRSST.
- Hébert, F., Gervais, M., Duguay, P., Champoux, D., Massicotte, P. 2003. «Les jeunes : contraintes du travail et risques». In *2e congrès national de l'Association canadienne de recherche en santé au travail - ACRST/CARWH*, 25-26 octobre 2003, Montréal, Canada.
- Kraus, J. F., Brown Schaffer, K., McArthur, D. L., Peek-Asa, C. 1997. «Epidemiology of acute low back injury in employees of a large home improvement retail company». *American Journal of Epidemiology*, 146(8): 637-645.
- Layne, L.A., Castillo, D.N., Stout, N., Cutlip, P. 1994. «Adolescent occupational injuries requiring hospital emergency department treatment : a nationally representative sample ». *American Journal of Public Health*, 84 (4): 657-660.
- Ledoux, E., Laberge, M. 2006. *Bilan et perspectives de recherche sur la SST des jeunes travailleurs*. Études et recherches / Rapport R-481, Montréal, IRSST, 80 pages.
- Lindqvist, K., Schelp, L., Timpka, T. 1999. «Gender aspects of work-related injuries in a Swedish municipality». *Safety Science*, 31(3): 183-196.
- Mayhew, C., Quinlan, M. 2002. «Fordism in the fast food industry: pervasive management control and occupational health and safety risks for young temporary workers». *Sociology of Health and Illness*, 24(3): 261-284.
- MELS. 1999. *Une école adaptée à tous ses élèves. Politique de l'adaptation scolaire*. Québec : publications gouvernementales, 37 pages.
- MELS. 2005. *Le Renouveau pédagogique. Ce qui définit le «changement»*. Québec : publications gouvernementales, 10 pages.
- MELS. 2007. *Programme de formation de l'école québécoise. Enseignement secondaire, deuxième cycle. Chapitre 1 : un programme de formation pour le XXI^e siècle*. Québec : publications gouvernementales, 32 pages.
- MELS. 2007. *Programme de formation de l'école québécoise. Enseignement secondaire, deuxième cycle. Chapitre 2 : Domaines généraux de formation*. Québec : publications gouvernementales, 14 pages.
- MELS. 2007. *Programme de formation de l'école québécoise. Enseignement secondaire, deuxième cycle. Chapitre 3 : Compétences transversales*. Québec : publications gouvernementales, 22 pages.

MELS. 2007. *Programme de formation de l'école québécoise. Enseignement secondaire, deuxième cycle. Chapitre 4 : Domaines d'apprentissage.* Québec : publications gouvernementales, 30 pages.

MELS. Programme de formation à l'école québécoise. Enseignement secondaire, deuxième cycle. Gouvernement du Québec, documents en cours de validation (tous les documents qui concernent le PFAE).